

Paris, le 8 avril 2020

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous qui êtes si essentiel à la vie des Parisiennes et Parisiens, j'ai souhaité vous écrire.

Notre Ville fait face à une crise sanitaire majeure qui bouleverse notre quotidien. Je souhaite sincèrement que vous et vos proches vous portez bien.

Je tiens d'abord à adresser mes plus vifs remerciements au personnel soignant et à leur assurer tout mon soutien. Ce sont ces femmes et ces hommes qui se battent en première ligne pour sauver nos vies. Ils sont confrontés aux souffrances, parfois à la mort, des patients. Leur mission, c'est de prendre soin des autres. C'est la plus belle des missions. Ma pensée va également au personnel des Établissements d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) municipaux ou privés mobilisés aux côtés de nos aînés, qui sont les plus vulnérables face à ce virus. Pour mes équipes et moi-même, soutenir ces personnels est une priorité. La Ville usera de tous les moyens à sa disposition pour faciliter leur travail.

Je veux aussi remercier tous les agents du service public municipal, ainsi que les policiers, gendarmes et pompiers mobilisés plus que jamais pour permettre de garder une ville propre, sûre et solidaire, une ville qui continue à fonctionner malgré cette crise inédite.

Je pense aussi à toutes celles et tous ceux grâce auxquels nous pouvons simplement continuer à vivre. Ils nous permettent de nous déplacer, de faire nos courses, de nous chauffer, de nous éclairer, de recevoir notre courrier, de garder nos immeubles propres et de boire une eau à la qualité irréprochable. Toutes et tous, ils méritent notre immense gratitude. Ils font notre fierté.

Je me réjouis également que nos vingt mairies d'arrondissements restent ouvertes grâce à l'investissement de leurs agents mais également de leurs maires. Ils sont là pour veiller au bon fonctionnement des services publics municipaux indispensables. Au-delà, leurs initiatives ont été nombreuses, notamment pour faciliter la collecte de dons alimentaires ou les dons de sang.

Enfin, je veux chaleureusement saluer toutes les initiatives citoyennes qui ont spontanément vu le jour. Des habitants seuls, en collectifs, au sein de leurs entreprises ou par l'intermédiaire des associations, apportent leur aide à celles et ceux qui sont dans le besoin ou dans la détresse. Plus que jamais, nous avons besoin de cet engagement. Nous savons que nous ne sortirons de cette crise que si la société civile trouve en elle l'énergie nécessaire. Aussi, dans cette période où la peur risque toujours de susciter le repli, cet élan de solidarité, cette générosité et cette attention aux autres sont pour nous tous de véritables lueurs d'espoir. Il nous appartient de saluer ces initiatives, de les encourager et de les fédérer. Je pense par exemple à la formidable mobilisation en cours pour fabriquer des masques de protection ou du gel hydro alcoolique. Ces initiatives complèteront les commandes massives de la Ville afin de permettre à chacune et chacun d'entre nous de se protéger. Ces protections sont une nécessité qui sera d'autant plus grande quand les Parisiennes et les Parisiens ne seront plus confinés chez eux.

Ma mission, c'est de protéger les Parisiennes et les Parisiens. C'est pourquoi je tiens à vous faire part des principales mesures mises en œuvre par la Ville en lien étroit et permanent avec le Directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Ile de France, le Préfet de police, l'AP-HP et le Préfet de région. Ces actions ont également été construites dans le dialogue avec l'ensemble des maires d'arrondissement et toute mon équipe.

Dès les premiers signes de propagation de l'épidémie fin janvier, la Ville a tout fait pour permettre la continuité des services publics municipaux afin d'assurer les missions essentielles pour les Parisiennes et les Parisiens, à savoir l'état civil, la collecte des ordures, le nettoyage des rues, l'organisation de la police municipale, l'accompagnement des personnes âgées, la Protection Maternelle et Infantile (PMI), le soutien aux malades reçus dans les centres de santé municipaux, l'hébergement d'urgence, l'aide sociale à l'enfance, ainsi que les crèches, écoles et collèges mobilisés pour l'accueil gratuit des enfants des personnels de santé, des policiers et des pompiers et désormais des commerçants alimentaires parisiens dans nos centres de loisirs. Ce travail a été possible par la qualité du dialogue social.

L'ensemble des équipes requises pour ces fonctions ont été équipées dès le début de la crise des protections nécessaires. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur présence et leur sens des responsabilités au service des Parisiens. Nous avons pu compter également sur la mobilisation des associations parisiennes en particulier celles qui interviennent en direction des plus fragiles. Dans ce contexte particulier, je tiens aussi à témoigner mon soutien et ma reconnaissance aux agents des services funéraires, dont le dévouement discret et l'accompagnement bienveillant des familles, alors que les cérémonies funéraires sont très limitées par le contexte sanitaire actuel, sont essentiels au travail de deuil.

En complément de ces mesures immédiates de maintien du service public, j'ai tenu à mettre en place un dispositif complet d'information des Parisiennes et des Parisiens. Sont ainsi relayés l'ensemble des informations et dispositifs sur le site Paris.fr, actualisé en temps réel, avec des déclinaisons sur les sites des arrondissements. En outre, le 3975 est devenu la principale porte d'entrée des Parisiennes et des Parisiens et leur apporte, ainsi qu'aux agents, un accompagnement très précis à des horaires étendus au week-end.

Face à cette situation inédite, personnels de terrain et encadrants sont engagés au maximum de leurs possibilités à vos côtés. Votre participation aux côtés de la Ville est essentielle à la bonne mise en œuvre des mesures ainsi qu'au maintien de la vie démocratique, sociale et à la cohésion de Paris.

Le respect des mesures de confinement.

Depuis le début de la crise, l'immense majorité des Parisiennes et des Parisiens a fait preuve de civisme et de responsabilité. Toutefois, constatant que certains secteurs de la capitale étaient restés trop fréquentés, en dehors des cas dérogatoires prévus par le Gouvernement, nous avons décidé, en accord avec le Préfet de Police, de fermer tous les parcs et jardins, les voies sur berges situées rive droite et rive gauche de la Seine, puis les pelouses de l'Esplanade des Invalides, ainsi que celles du Champ-de-Mars, et d'interdire l'accès à certaines zones des bois de Boulogne et de Vincennes. Enfin, à compter du 8 avril 2020, les sorties pour des activités sportives individuelles ne seront plus autorisées entre 10h et 19h sur l'ensemble du territoire de Paris. Elles restent donc autorisées de 19h à 10h, au moment où l'affluence dans les rues est la plus faible.

Pour la même raison, après avoir appliqué des consignes très strictes d'espacement des étals et des clients, nous avons dû nous résoudre à demander la fermeture des marchés alimentaires, en accord avec le Préfet de police. En temps voulu, nous étudierons la possibilité d'en rouvrir certains, en concertation avec les mairies d'arrondissements et le Préfet de police. La Ville s'est également associée aux mesures de restrictions d'horaires et aux interdictions des contre-étalages décidées par le Préfet de police dans certaines rues commerçantes, dès l'instant où ils engendraient une affluence excessive.

Les agents de la Ville participent pleinement à l'application des mesures de confinement, à la fois par la pédagogie et par la prévention, mais également depuis le 31 mars en constatant les infractions comme le leur permet désormais la loi sur l'état d'urgence. Cela se fait en parfaite coordination avec la police nationale.

La Ville aux côtés des médecins, infirmiers et personnels de santé.

Depuis le 16 mars, la Ville a mis à la disposition des médecins généralistes, infirmiers et personnels de santé parisiens une partie de ses stocks stratégiques de masques en assurant leur distribution gratuite. En tout, 2,5 millions de masques ont été donnés aux hôpitaux de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP). De plus, un lot de 2 millions de masques a été donné aux structures accueillant des publics fragiles. La Ville de Paris a également distribué plus de 150 000 masques chirurgicaux aux Ehpad privés, en complément des distributions réalisées par l'État, dans l'objectif de permettre un port systématique du masque par le personnel. Enfin, dans la cadre d'une solidarité avec les territoires voisins, plusieurs milliers de masques ont été donnés à des collectivités territoriales ou établissements médicaux situés hors de Paris.

Afin de faciliter le travail des médecins, des infirmiers et des autres personnels de santé, les bailleurs sociaux ont mis 240 logements qui venaient d'être livrés à leur disposition, et un accueil exceptionnel de leurs enfants dans les crèches, les écoles, et les collèges a été mis en place.

La Ville de Paris a également apporté une contribution financière et humaine au dispositif COVIDOM de l'AP-HP mis en place avec les médecins de ville pour le suivi à domicile des patients porteurs ou suspectés Covid-19. Ce dispositif assure à plus de 33 000 patients un suivi médical de qualité tout en permettant aux professionnels de santé de se mobiliser pour les patients les plus gravement atteints.

Nous avons également travaillé, avec l'ARS et la Préfecture de Police, à l'établissement d'un dispositif d'accompagnement des Mairies pour les sollicitations dont elles font l'objet de la part de leurs acteurs locaux concernant l'ouverture de sites de tests. Cette procédure de traitement conjoint et centralisé permettra de gagner un temps précieux en évitant les allers-retours éventuels entre les différentes institutions, et en facilitant la tâche de planification sanitaire de l'ARS, tout en offrant des lieux sécurisés et adaptés aux personnes qui viendront bénéficier des tests

Enfin, les personnels des établissements et services sociaux et médicaux sociaux, dont les personnes qui interviennent à domicile, peuvent bénéficier de la prise en charge des frais de taxi. Le stationnement et l'usage des Vélib' sont également gratuits.

La Ville aux côtés des personnes fragiles ou isolées.

En raison de leur fragilité face au virus **la protection des personnes âgées est pour nous une priorité**. Le renforcement de la plateforme du 3975, qui fonctionne 7 jours sur 7, le centre d'appel de la Ville de Paris et plusieurs campagnes d'appels ont été menées et le sont encore via le dispositif CHALEX, normalement utilisé en période de canicule, pour joindre les personnes âgées fragiles. Ces campagnes ont permis d'écouter, d'orienter et d'inciter les personnes isolées à avoir recours aux services de la Ville : portage de repas à domicile ; repas à emporter dans de nombreux restaurants du CASVP ; portage de courses ou de médicaments, en lien avec la Croix rouge ; accompagnement pour les rendez-vous médicaux hors cas Covid-19, via la Protection Civile ; soutien psychologique, là aussi en lien avec la Croix rouge ; développement des solidarités de proximité, via le partenariat avec plusieurs associations ; appels de convivialité, assurés notamment par Paris en Compagnie et la Protection civile ; ressources culturelles et de loisirs.

Aujourd'hui, les équipes du 3975 ont été renforcées par la mobilisation de très nombreux volontaires venus d'autres directions. Les gardiens d'immeuble, en particulier ceux des immeubles des bailleurs sociaux, ont également été incités à nous signaler les personnes en difficulté.

Concernant les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), dès le dimanche 1^{er} mars, les quinze EHPAD de la Ville ont appliqué l'éviction des visiteurs ayant séjourné dans des zones à risques. Le 9 mars, les établissements de la Ville ont procédé à la suspension de l'ensemble des sorties et de toutes les visites non indispensables. Ces mesures de confinement sont également appliquées dans les 65 EHPAD privés ou associatifs du territoire.

Afin de lutter contre l'isolement, nous avons veillé à ce que chaque EHPAD de la Ville dispose d'un ordinateur permettant des entretiens en visioconférence avec les familles et les proches. Des animations individuelles sont organisées autant que possible, et un renforcement du suivi psychologique a été mis en place. De nombreux agents d'autres directions se sont également portés volontaires pour venir en soutien aux personnels des EHPAD.

Pour faire face à la situation très difficile dans ces établissements, j'ai décidé, sans attendre, de déployer et de généraliser au plus vite les tests COVID chez les personnels et les résidents de l'ensemble des EHPAD.

Pour les **femmes enceintes**, pouvant être considérées comme personnes à risque en cette période, un numéro unique a été mis en place pour répondre aux questions relatives au COVID-19, pour le soutien à l'allaitement ou pour toute autre demande relative à la grossesse, à l'accouchement et à la maternité. Les consultations des sages-femmes de PMI dans les maternités de l'AP-HP sont également assurées. Les visites des sages-femmes à domicile peuvent être proposées après une première évaluation par téléphone. Les vaccinations des tout petits dans les centres PMI ont bien entendu été maintenues.

Une action de suivi particulière a également été mise en place pour les **personnes en situation de handicap**. Les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, ou de la Prestation Compensatoire de Handicap les plus fragiles ont été contactés afin qu'ils puissent faire part de toute complication. Toutes les aides à domicile nécessaires ont été maintenues.

Nous savons que pour prendre soin des habitants les plus fragiles **les gardiennes et gardiens d'immeubles** sont en première ligne, au plus près des habitants. Mobilisés sur le terrain, ils font partie des premiers maillons de la chaîne de solidarité qui est à l'œuvre dans notre ville. C'est la raison pour laquelle je leur ai écrit pour leur témoigner ma reconnaissance, leur apporter mon soutien le plus entier et leur transmettre des informations nécessaires sur la période que nous traversons. Dans les immeubles sociaux, les gardiennes et gardiens bénéficient d'un accompagnement tout particulier, afin que leur travail tienne compte à la fois des préconisations sanitaires et des besoins des locataires.

La Ville aux côtés des personnes en situation de précarité.

En complément d'un important travail de dématérialisation numérique ou téléphonique de la majorité des procédures, nous avons maintenu ouverts **six services sociaux de proximité** pour assurer l'accueil physique et l'accompagnement des publics précaires.

En lien avec les associations et l'État, nous avons renforcé l'**aide alimentaire** en direction des personnes précaires et des personnes sans-abri depuis le début du confinement. 13 000 repas sont ainsi distribués chaque jour dans les 10 restaurants solidaires du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, sur 3 points de distribution (Carreau du temple, Grands Voisins et Barbes), devant 22 paroisses ou encore grâce aux maraudes de la Protection Civile et du Samu Social de Paris. Les bains douches sont restés ouverts, et nous avons maintenu 140 sanisettes sur l'ensemble de Paris.

Par ailleurs, la Ville a mis à disposition de l'État quatorze gymnases pour la **mise à l'abri des publics vulnérables**. Cinq sont aujourd'hui mobilisés dont un dédié à l'accueil des jeunes se présentant comme mineurs non accompagnés, avec un suivi médical. Bien que l'avis du Conseil scientifique sur les conditions d'accueil en gymnases ne nous l'impose pas, j'ai saisi le Préfet de Région pour demander la réalisation de tests systématiques pour les personnes hébergées sur ces sites, afin de limiter les risques de contamination, et rappeler le caractère temporaire de ces accueils. En effet, nous attendons que l'État puisse mobiliser des solutions individuelles plus adaptées. J'ai par ailleurs demandé à l'État de mettre à l'abri les jeunes majeurs vulnérables du fait de leur jeune âge sur un site dédié, en précisant que nous apporterions notre soutien à cette prise en charge.

Mais ce soin accordé aux personnes sans-abri dépend aussi d'une **mobilisation citoyenne** à laquelle de nombreuses Parisiennes et Parisiens prennent part chaque jour. Pour renforcer cette solidarité et l'aider à s'organiser, nous avons lancé un appel aux volontaires, à travers la Fabrique de la solidarité, pour ceux qui souhaitent s'engager pour apporter leur aide aux personnes sans-abri. En moins d'une semaine, plus de 1 000 Parisiennes et Parisiens se sont mobilisés pour participer à des maraudes ainsi qu'à la préparation et à la distribution de paniers repas, dans le strict respect des conditions sanitaires prévues. La Ville de Paris encourage également les réseaux d'entraide de proximité, via la plateforme numérique *idée.paris*.

La Ville aux côtés des familles et des étudiants.

L'ensemble des agents municipaux a été mobilisé pour offrir des **nouvelles ressources éducatives et ludiques accessibles gratuitement** sur le site paris.fr. Les familles peuvent y retrouver des contenus artistiques, ou encore participer à des séances de sport proposées par les éducateurs sportifs de la Ville de Paris.

Par ailleurs, une **cellule d'écoute téléphonique et d'appui** animée par des professionnels municipaux de l'enfance est accessible via le 3975 pour les parents à la recherche d'un conseil, d'une aide ou d'un soutien.

Nous avons également veillé, avec les établissements d'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante parisienne à ce que l'ensemble des étudiants parisiens disposent des informations quant aux dispositifs mobilisés pour eux dans cette période exceptionnelle. En particulier, **nous avons travaillé avec le CROUS de Paris pour communiquer auprès des étudiants concernés toutes les aides et les mesures sociales mises en place**. Les bourses sont maintenues et les services sociaux du CROUS sont présents pour répondre aux urgences sociales, et notamment apporter une aide alimentaire. Pour aider les étudiants à affronter cette période difficile, toute l'aide psychologique à leur disposition a été recensée par la Ville. Enfin, la **Maison des Initiatives étudiantes reste pleinement mobilisée** pour communiquer toutes les informations importantes et les aider à maintenir les liens.

La Ville aux côtés des acteurs économiques.

Pleinement consciente des effets profonds de cette crise sanitaire sur le tissu économique parisien et francilien, la Ville a rapidement mis en place des **mesures de soutien et d'accompagnement des entreprises** de notre territoire, en complément des actions déployées par l'État et la Région Ile-de-France. Ces mesures incluent notamment le gel des loyers perçus par la Ville de Paris et ses bailleurs pour les acteurs économiques et associatifs faisant l'objet d'une fermeture, ainsi que le gel des droits de terrasse, des droits de voirie et des redevances perçues au titre de l'occupation du domaine public pour ces mêmes structures. Pour soutenir la trésorerie de l'ensemble de ses cocontractants, la Ville a également accéléré ses délais de paiement et a mis en place un soutien renforcé de ses partenaires contractuels, notamment en direction des TPE et PME.

Une réflexion est actuellement en cours afin de proposer des facilitations de paiement des loyers aux auto-entrepreneurs et indépendants dont le domicile sert également d'outil de travail.

Par ailleurs, nous avons mis en place un **temps d'échanges hebdomadaire avec les fédérations, syndicats professionnels, et les partenaires institutionnels du milieu économique** pour accompagner et soutenir les commerçants et professionnels parisiens. Après concertation avec les acteurs économiques, des mesures supplémentaires de la Ville seront prises afin de soutenir les acteurs les plus gravement affectés.

Pour offrir une visibilité aux commerçants de proximité et rendre service aux Parisiennes et aux Parisiens isolés et fragiles qui ne peuvent pas sortir de chez eux, la Ville a mis en place un **annuaire des commerçants qui proposent des livraisons à domicile**. Ce service gratuit sous forme d'une carte interactive est disponible par arrondissement sur le site internet de la Ville. En quelques jours, plus de 300 commerçants se sont d'ores et déjà signalés.

Nous avons également contribué à la **mise en relation entre des enseignes indépendantes et des professionnels de la logistique** pour les aider à trouver une solution leur permettant de proposer des livraisons.

Nous proposons également qu'une étude socio-économique, en lien avec les chambres consulaires, les syndicats professionnels et les organisations patronales, soit lancée afin de déterminer avec précision les secteurs les plus impactés par la crise, les pertes de chiffres d'exploitation par typologie d'entreprises. Une attention particulière sera prêtée aux jeunes entreprises. Nous proposerons à l'ensemble des institutions qui le souhaitent de participer à cette étude. Elle permettra de mettre en œuvre les solutions les plus adaptées aux différents acteurs.

Par ailleurs, nous mettons en place, au moment opportun, un plan de relance du tourisme, comme nous l'avons fait après les événements de 2015 ou après le mouvement des gilets jaunes. Ce plan de relance sera accompagné d'une attention particulière envers le monde culturel et le secteur de l'événementiel afin de relancer les événements et rétablir l'attractivité culturelle de Paris.

Concernant le **soutien à la filière agricole et aux circuits de proximité**, en particulier les cultures maraîchères de la région Ile-de-France, nous avons demandé à ce que la réouverture de certains marchés alimentaires couverts et de plein air puisse être étudiée. Dans cet esprit de soutien aux producteurs de proximité, et de maintien de l'accès à une alimentation de qualité, nous avons aussi proposé au Préfet de police d'autoriser les AMAP (associations pour le maintien de l'agriculture paysanne) et les livraisons à domicile pour les commerçants des marchés couverts afin d'assurer le plan de continuité d'activité de ce secteur. Pendant les vacances scolaires, nous avons élargi l'accueil dans les crèches et les centres de loisirs aux professionnels travaillant dans les commerces alimentaires.

Une ville propre et sûre.

Chaque jour ce sont près de 1000 agents éboueurs et conducteurs d'engins qui sont à pied d'œuvre sur le terrain. La collecte des déchets ménagers, première des priorités, est pleinement assurée, que ce soit par la Ville ou ses prestataires, selon les arrondissements.

Les missions essentielles de nettoyage des souillures se poursuivent également. 30 tonnes d'encombrants continuent à être collectées chaque jour depuis le début du confinement et 430 km de chaussées ainsi que 200 km de trottoirs sont aspirés chaque jour. Les équipes de la Propreté de Paris ont poursuivi les actions de lavage des rues à l'eau.

Cette organisation adaptée associe quotidiennement les maires d'arrondissement, afin de pouvoir prioriser les tâches ainsi que les secteurs d'intervention.

Au cœur de nos préoccupations se trouve également la **garantie de l'ordre public et de la sécurité des personnes**.

Dès le 18 mars, nous avons travaillé avec la Préfecture de police à **anticiper les effets du confinement en matière d'insécurité**. Nous avons systématiquement relayé les signalements des mairies d'arrondissement, que la Préfecture de police s'est à chaque fois engagée à traiter de manière prioritaire.

Nous sommes aussi engagés pour **protéger les femmes et les enfants exposés aux violences conjugales et intrafamiliales**. Avec le Président et le Procureur de la République du Tribunal judiciaire de Paris, le Préfet de Police et le Préfet d'Île-de-France, nous avons réaffirmé que cette question était une priorité. En parallèle, les associations qui viennent en aide aux victimes se sont réorganisées pour continuer à les accompagner pendant le confinement, et nous renforçons le soutien que nous leur apportons. La Ville met ainsi à disposition une quinzaine de logements pour les femmes et enfants victimes ayant quitté leur domicile en urgence.

Dans tous les domaines essentiels de l'action municipale, et en soutien de l'action de l'État, la Ville est donc pleinement mobilisée pour protéger les Parisiennes et les Parisiens et faire face aux conséquences économiques, sociales et sécuritaires de cette crise sanitaire. Nous avons conscience du besoin d'adaptation permanente et de la nécessité d'apporter des réponses rapides.

Sachez que dans cette période où nos moyens d'action sont concentrés sur l'essentiel, vous pouvez compter sur mon entière mobilisation, celle de mon équipe et celle des agents du service public, pour agir de façon rapide, continue, transparente et concertée dans l'intérêt des Parisiennes et des Parisiens.

Alors que je termine ce courrier, je souhaite avoir une pensée toute particulière pour les malades et les familles de toutes celles et ceux qui nous ont quittés. Qu'ils sachent que dans ces moments de douleur, de peine et de deuil nous sommes à leurs côtés.

Pour finir, je souhaite réitérer les messages de prudence et de vigilance indispensables en cette période de confinement. C'est en respectant ces règles difficiles pour toutes et tous que nous surmonterons ensemble cette épidémie.

Chère Madame, Cher Monsieur, je suis confiante dans notre capacité à rester unis pour surmonter cette crise et je sais que je peux compter sur votre engagement.

Je vous prie de croire en notre total dévouement pour Paris, pour celles et ceux qui la font vivre. Je vous remercie.

Bien à vous,

Anne Hidalgo

Anne HIDALGO